

Une école multiculturelle pour forger un « destin commun » ?

**De l'égalité de principe à l'égalité réelle à
l'école, quels dilemmes pour le système
éducatif ?**

Stéphane Kus, chargé d'études, centre Alain-Savary IFé/ENS de Lyon

« *Il ne paraît pas incongru de se demander si le principe même d'égalité de traitement est respecté, voire si une discrimination négative n'est pas à l'œuvre.* »

Rapport de la concertation "Refondons l'école de la République", La Documentation Française, page 14

Le réseau est né de la volonté d'acteurs de terrain qui ont amorcé **un travail sur la discrimination dans le champ scolaire** et qui se sont retrouvés dans un séminaire organisé par l'Institut Français de l'Éducation sur le partenariat éducatif dans les territoires prioritaires. Ils ont décidé de s'engager dans une mise en réseau plus structurée de leur travail sur cette question en s'appuyant sur une coordination de l'Ifé, et un financement de l'ACSé pour qui cette thématique est une priorité. Actuellement le réseau s'étend sur douze académies.

Le réseau est ouvert à toute personne qui souhaite s'interroger et s'engager dans une réflexion sur la question des discriminations à l'école.

RUBRIQUES

[Présentation du Réseau](#)

[La discrimination](#)

[... Et à l'École ?](#)

[Quelles pistes pour agir ?](#)

[Agenda](#)

[Ressources](#)

RECHERCHER :

A LA UNE

Education et Diversité, Reportage autour de la première rencontre du RIED

Difficultés pour accueillir la diversité à l'école, discriminations, ethnicisation, formation des professionnels, nous avons interrogé de



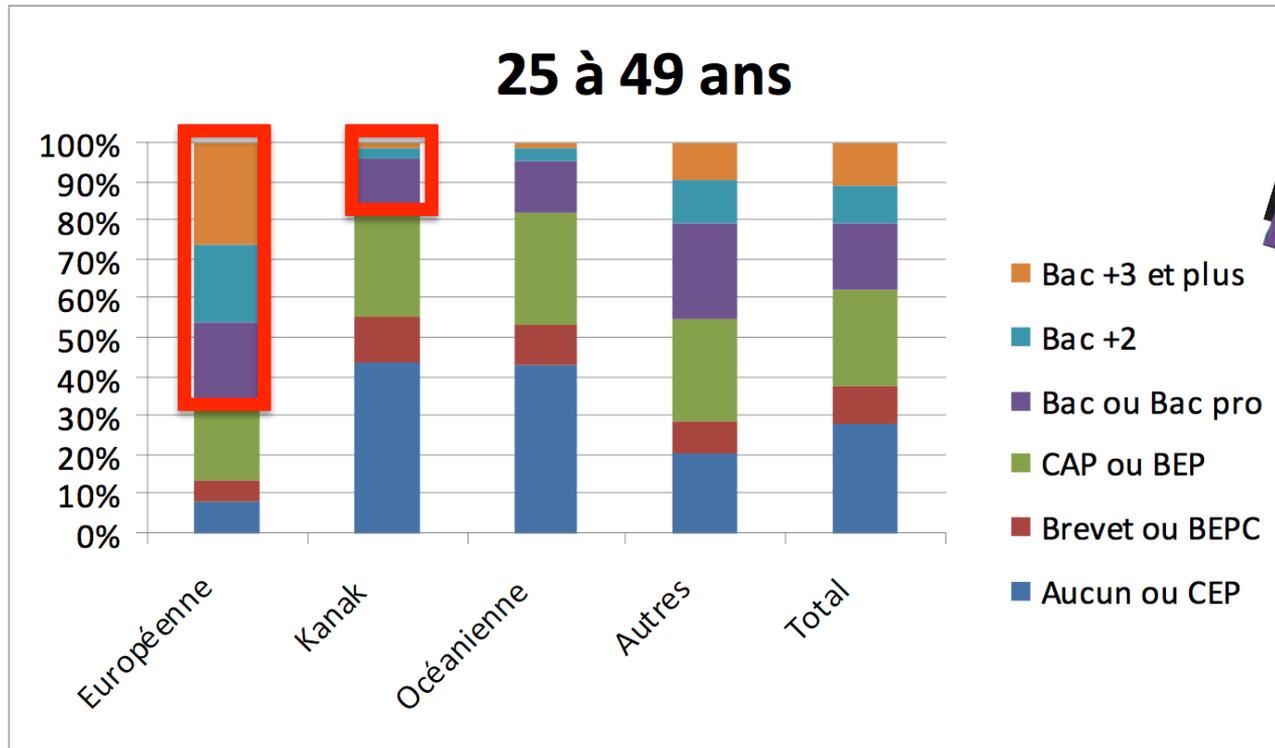




UNE ÉCOLE MULTICULTURELLE ?

- **Un état de fait : la société et l'école sont multiculturelles**
- **Alors pourquoi en faire un objectif ?**

« Les inégalités scolaires ethniques en Nouvelle-Calédonie, vues au recensement de 2009 »



Source : INSEE-ISEE, recensement de la population de 2009

RAPPORT DE LA COMMISSION DU GRAND DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE

« Ces inégalités dans l'obtention des diplômes sont repérées dans le graphique précédent parmi les adultes de 25 à 49 ans. Elles résultent donc du fonctionnement de l'Ecole au cours du passé assez récent. Elles proviennent de plusieurs facteurs mêlés de façon complexe : des inégalités socioéconomiques entre familles et ethnies, des différences culturelles entre elles devant l'Ecole et la réussite, et, pour reprendre les termes de l'Accord de Nouméa, des « ombres de la période coloniale »...

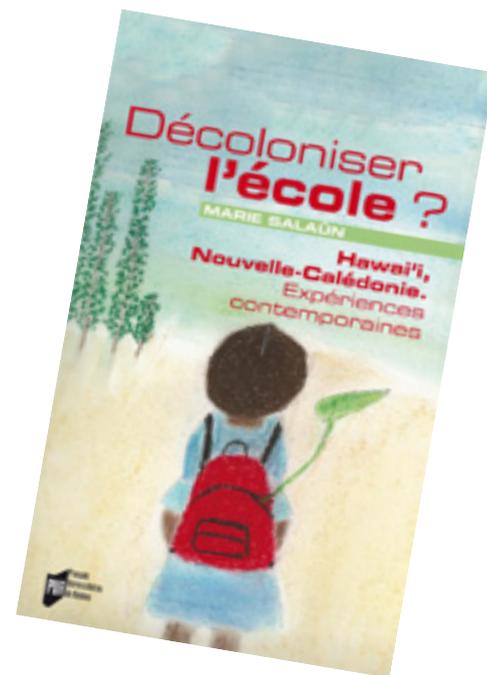
C'est à réduire au maximum ces inégalités dans le futur que, selon la Commission, l'Ecole calédonienne devrait se consacrer, ce qui explique nombre de recommandations du rapport. »



L'enseignement des langues et cultures Kanak à l'école

3 formes de justification :

- Justification patrimoniale :
préserver la diversité linguistique
- Justification politique :
reconnaissance des torts de la
colonisation et processus de
réconciliation
- Justification pédagogique :
favoriser la réussite scolaire



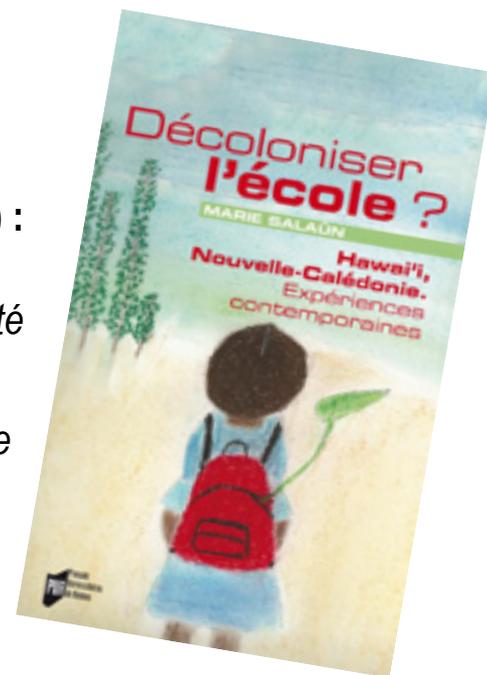
L'enseignement des langues et cultures Kanak à l'école

« Priorités pédagogiques » du gouvernement de Nouvelle-Calédonie (2004) :

« Promouvoir une pédagogie interculturelle propice à l'édification de la citoyenneté calédonienne fondée sur la volonté de « vivre ensemble », par un travail de réflexion et des débats d'idées avec les élèves sur les valeurs communes qui fondent notre communauté de destin. Ce travail passe par de nouveaux modes de rapprochement école/famille ainsi que par la prise en compte des langues maternelles à l'école, notamment dans l'accueil des tout petits lorsque cela est possible et prévu dans le projet d'école. Langue du cœur et de ses racines, la langue maternelle est rassurante pour le jeune enfant qui sera invité, le plus tôt possible, à maîtriser le français, langue du partage et de la réussite scolaire des enfants de ce pays. »

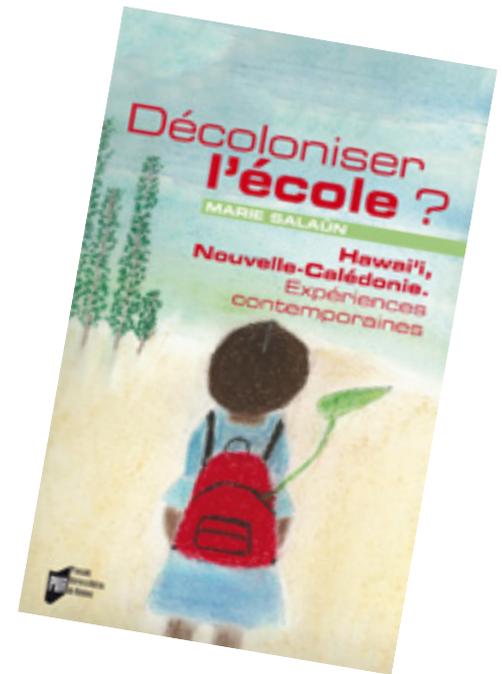
... et celles de la Province Nord

« La reconnaissance et la prise en compte de la langue maternelle des enfants kanak dans le dispositif scolaire en ses différents degrés, sont des impératifs indispensables à la réussite scolaire, à l'atteinte des objectifs du développement, et à la restauration de l'identité culturelle kanak » (Assemblée de la Province Nord. Article 2 de la Délibération 70 de 2002).



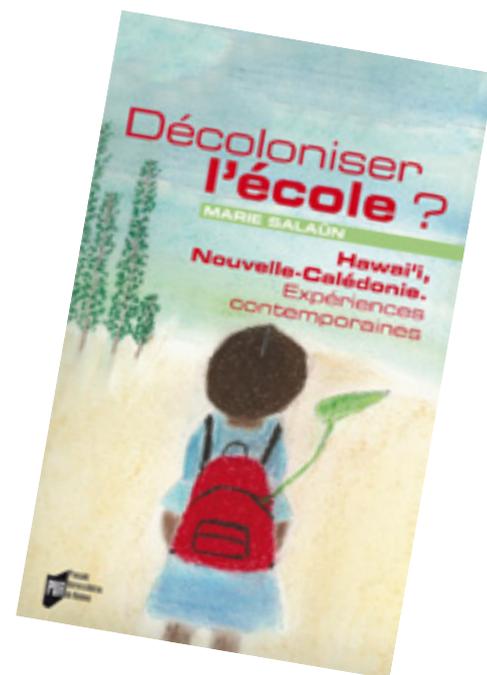
L'enseignement des langues et cultures Kanak à l'école

- Selon Marie Salaün, effet positif de cet enseignement sur la maîtrise par les enfants des langues Kanaks et à minima pas d'effet négatif sur la progression en français (p194 à197)
- Chaque justification de cet enseignement peut être légitime, mais cela n'aide pas à clarifier pour les professionnels ses objectifs
- Mais travailler à l'école sur les langues et cultures autochtones peut-il suffire à réduire les inégalités scolaires entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires ?



L'enseignement des langues et cultures Kanak à l'école

« Jamais ne semble vraiment envisagé le fait que l'école présente en tant qu'institution, des caractéristiques propres » qui balisent, fortement, le chemin de la « décolonisation » la concernant. »



Quels paradigmes politiques pour penser le rééquilibrage à l'école ?

Nom du référentiel	Intégration (ou insertion)	Prévention/lutte contre les discrimination	Diversité, parité (ou discrimination positive)
Conception de l'égalité	Egalité formelle en droits des citoyens	Egalité en droits + égalité effective de traitement	Egalité des chances
Raisonnement et explication des inégalités	<i>L'égalité</i> est postulée. Elle est formellement réalisée par le droit concernant les citoyens. En conséquence les inégalités résultent d'un défaut de citoyenneté soit de droit, soit lié à une incapacité (« handicap »), ou à un défaut de volonté	<i>L'égalité</i> est postulée. Elle est assurée en droit mais celui-ci n'est pas toujours respecté (discriminations directes). En outre l'usage de certaines normes a pour effet de générer et/ou justifier des inégalités (discriminations indirectes)	<i>Les inégalités</i> sont postulées (ou constatées). Elles sont définies comme une réduction des opportunités de certains groupes. On corrige donc « à la base » les effets les plus criants pour maintenir un modèle concurrentiel
Logique d'action	Action sur le <i>public</i> défini par des « handicaps » ou incapacités : conformation des individus aux normes sociales majoritaires	Action sur les <i>pratiques</i> des Majoritaires ou les normes de fonctionnement des institutions : régulation des pratiques par le droit	Action sur la <i>représentation</i> (ou visibilité) des minorités : promotion d'une élite et/ou définition de statuts/ de droits compensatoires

Dhume 2014

Travailler dans l'école à partir du concept de discrimination



Discrimination =

Actes/procédures/processus/dispositifs

+

de sélection/distinction/traitement différencié

+

mettant en œuvre un critère prohibé ou ayant pour effet le désavantage d'un groupe définissable par un de ces critères



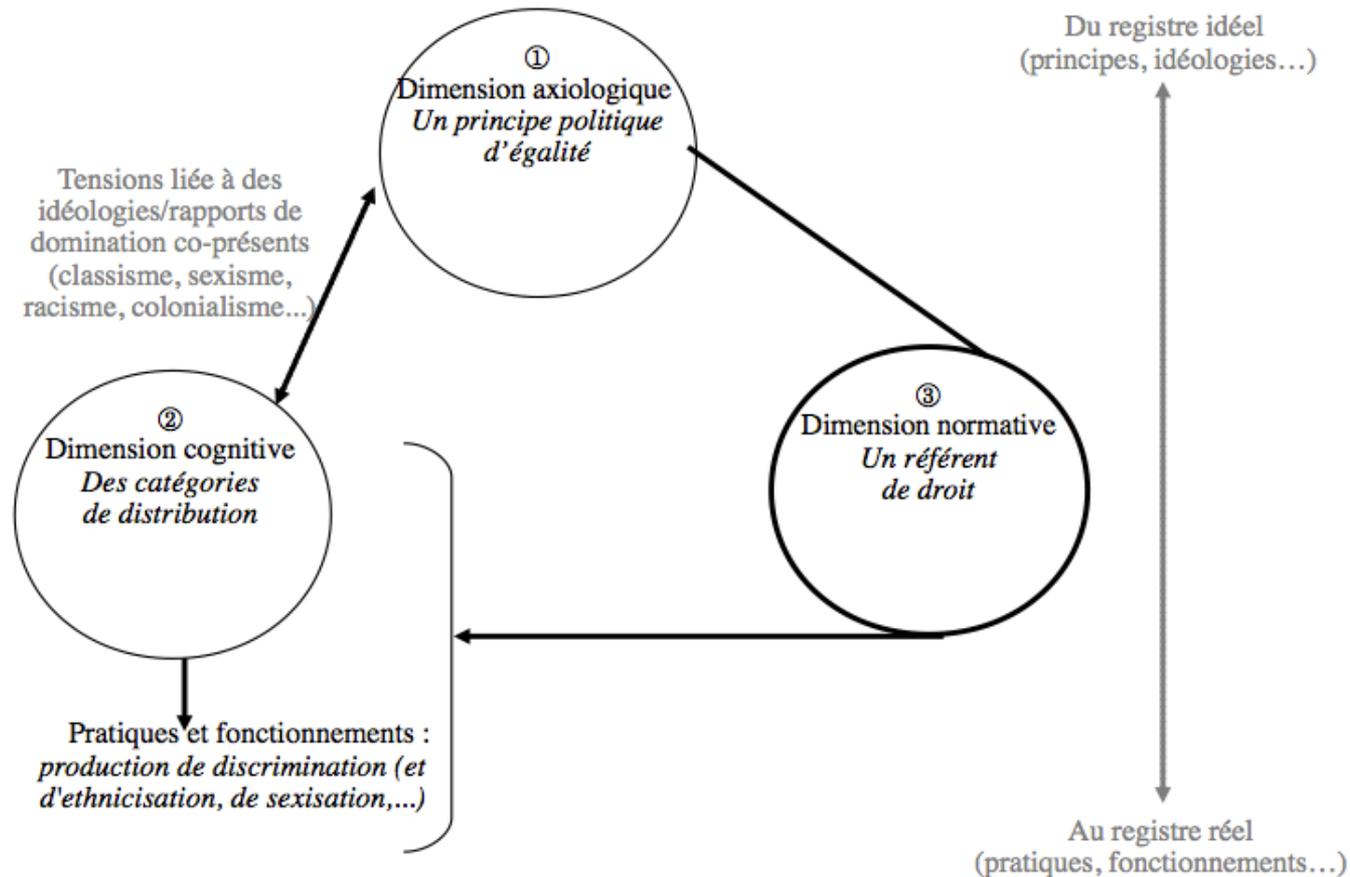
Travailler dans l'école à partir du concept de discrimination

Si l'on veut agir pour lutter contre les discriminations et les prévenir, il s'agit donc de travailler « avec le droit » pour lui emprunter une manière de regarder les inégalités comme le produit d'actions, de procédés, de processus, et de dispositifs qu'il faut interroger (même si à strictement parler elles échappent pour une large part au droit). Le droit nous invite à un travail réflexif, pour prendre conscience et analyser la façon dont fonctionnent nos institutions et dont nous travaillons ou agissons, en produisant ou reproduisant des inégalités. Le droit nous incite – et dans certains cas nous oblige – à faire en sorte que les discriminations cessent.

L'impératif de ne pas discriminer s'adresse en premier lieu et principalement aux institutions (publiques et privées) et à leurs agents. La sélection et le traitement des populations étant un acte du pouvoir, l'interdit de discriminer est d'abord une limitation de ce pouvoir. Autrement dit, ***ce n'est pas le problème des « publics » (leur comportement, leur inadaptation présumée), mais ce- lui des pratiques des acteurs publics et privés, celui du fonctionnement des institutions.***

La discrimination est au cœur des pratiques professionnelles et du fonctionnement des institutions, sans pour autant qu'il y ait une volonté consciente de discriminer : nous avons des raisons de penser que la plupart du temps, les professionnels font ce qu'ils pensent être le mieux, en fonction des cadres de contraintes qui sont les leurs. Interroger la discrimination, ce n'est donc pas mettre en accusation ou culpabiliser ceux qui travaillent, c'est au contraire nous inciter, tous, à assumer nos responsabilités ici et maintenant et à agir pour réaliser concrètement l'égalité.

Travailler dans l'école à partir du concept de discrimination (Dhume 2014)



Une école différenciatrice ?

Le discours pédagogique articule de manière différenciée le « discours instructeur » et le « discours régulateur » pour re-produire la hiérarchisation des catégories sociales de classes, de races, de sexe ou de religion dans l'espace scolaire.

-> passer d'une macrosociologie des inégalités scolaires à une sociologie des « formes concrètes d'inégalisation »



Une école différenciatrice ?

Les discriminations prennent parfois une forme spécifique de traitement explicitement racialisé et/ou sexisé (etc.) des publics. Mais celles-ci ne constituent bien souvent dans l'école française qu'une part exceptionnellement visible, que la « partie émergée de l'iceberg ». Les processus à l'œuvre sont en général diffus, et disséminés dans les différents niveaux d'interaction et dans les différents processus où s'opère de la sélection.

réseau national
DE LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS A
L'ÉCOLE

Des différenciations passives

L'enseignement, mais aussi la relation aux familles, présupposent souvent de tous ce qui n'est maîtrisé que par quelques-uns. L'indifférence aux différences, loin d'être un vecteur d'égalité de traitement, disqualifie peu à peu tous les élèves – et les familles – qui ne maîtrisent pas les normes scolaires ou qui ne réagissent pas conformément aux attentes implicites de l'institution et de ses agents.



Des différenciations actives

Toutes les actions des professionnels de l'école risquent d'être orientées notamment par des préjugés relatifs aux catégories sociales telles que la classe sociale, le sexe, la religion, la race ou l'ethnie supposée, voire la situation familiale...

Ce risque est accru quand les professionnels n'ont pas pris conscience qu'ils sont traversés par les préjugés que véhicule l'ensemble de la société concernant ces catégories. Il ne suffit pas de ne pas penser à ces critères pour ne pas les mettre en œuvre à son insu.

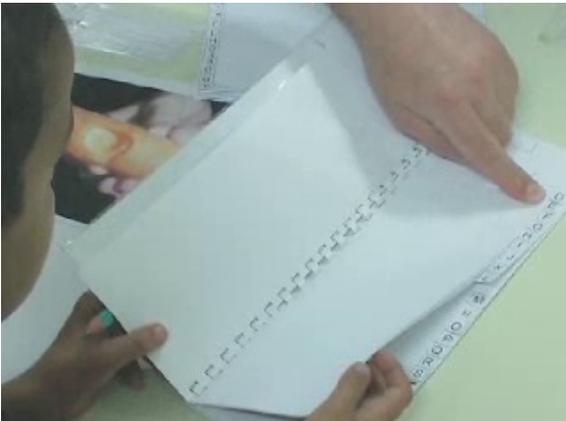
De nombreux travaux montrent que ces stéréotypes et ces représentations sociales peuvent en réalité influencer sur les attentes à l'égard des élèves et des familles, sur les façons de construire les classes, de noter les élèves, de les orienter, etc.



Des différenciations actives

« S'ils sont les plus faibles, ce n'est pas parce qu'ils sont moins capables que les autres d'apprendre, c'est plutôt parce que c'est à eux que l'on apprend le moins. »

Laparra et Margolinas



Faire Ecole pour tous

- « S'il l'on veut commencer à atténuer ces processus de différenciation scolaire, **il convient de cesser de penser les élèves les moins performants comme « ayant des difficultés »** et de ne pas leur proposer, à cause de cette conviction, des situations effectives peu propices aux apprentissages. Faut de quoi les mêmes phénomènes se reproduiront d'année en année. Ces élèves présenteront au collège beaucoup de connaissances n'ayant pas évolué depuis le cycle 2. Il convient également de concevoir que l'intérêt des bons élèves est le même que celui des faibles. Contrairement à ce que l'on croit, on ne ralentit pas les forts en mettant tous les élèves dans des situations pertinentes du point de vue des apprentissages, tous les élèves en ayant besoin, comme le montrent les faibles différences entre les élèves réputés faibles et forts quand ils se trouvent dans de telles situations. »

Margolinas & Laparra 2012

Des problèmes systémiques

- Une externalisation du travail personnel par le biais des devoirs à la maison qui favorise les élèves des familles les plus à même de les accompagner et/ou de financer un accompagnement par un tiers. (Rayou 2010, Kakpo 2012)
- Une pédagogie « invisible », à travers laquelle la particularité des tâches scolaires d'abstraction (je fais mais ce qui importe à l'école est ce que j'apprends quand je fais) sont rarement explicitement travaillées avec les élèves pour apprendre la réflexivité et construire les savoirs en jeu dans ces tâches : cela favorise ceux qui ont déjà acquis l'exigence de cette réflexivité dans leur famille au détriment des autres. (Rochex et Crinon 2012)

Des problèmes systémiques

- *Une utilisation de l'écrit différenciatrice* : L'écrit qui a dans la société une fonction d'assignation à une place sociale (ceux qui maîtrise l'écrit sont ceux qui sont en position de domination) devient dans l'école un outil de sélection. L'apprentissage de l'écrit est largement centré sur le code normatif de l'orthographe. L'écrit est le plus souvent une dictée ou une copie de l'écrit *de l'enseignant* et l'écrit *de l'élève* n'intervient que lors de l'évaluation sommative. Les fonctions de l'écrit liées à la construction de la pensée ne sont que rarement explicitement enseignées. Encore une fois, cela met en situation d'échec les élèves qui ne construisent pas ces fonctions dans leur milieu familial. (Croce-Spinelli 2014)

Des problèmes systémiques

- *Un système d'évaluation qui sanctionne l'échec et renvoie à l'élève la responsabilité de cet échec. Au delà des biais dans la notation liés aux représentations de l'enseignant sur les élèves (préjugés liés au sexe, à la classe social ou à l'origine supposée qui influent sur la notation), l'insistance sur la notation amène chez les élèves une mécompréhension de ce que nécessite l'apprentissage (se tromper, comprendre son erreur, faire une nouvelle tentative). Elle soutient par ailleurs des logiques de concurrence entre élèves, qui préfigurent la sélection institutionnelle. Le décalage d'attentes et de compréhension entre certaines familles et l'école à ce propos justifie la disqualification de ces familles, qui se voient chargées de la responsabilité de « l'échec ». (Butera, Buchs et Darnon 2011)*

Quelle formation pour les enseignants ?

- **Instaurer la confiance en reconnaissant le travail enseignant et ses difficultés**
- **Déconstruire les stéréotypes culturalistes (Salaün 2005)**
- **Aider les enseignants à passer de l'origine des difficultés à la nature des difficultés scolaires : observer ses élèves au travail, analyser ce qu'ils n'arrivent pas à faire**
- **Construire et soutenir des collectifs professionnels pour « expérimenter l'existant »**

Pour conclure...

- « La recherche est à la remorque des pratiques » (Prouchet)

Première séance d'histoire en 6^e SEGPA :

« D'où viennent les hommes ? »





Alors Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il lui insuffla une haleine de vie dans les narines et l'homme devint un être vivant.

L'Afrique, il y a environ dix millions d'années, a subi un changement climatique lent et les étendues d'herbes ont remplacé la forêt épaisse. Du coup, les grands singes, qui vivaient dans les arbres, se mirent à passer de plus en plus de temps à terre pour trouver les plantes dont ils se nourrissaient. Cette recherche favorisa la coopération et la communication entre les individus et développa leur intelligence. Quelques-uns apprirent à se redresser en marchant sur leurs membres postérieurs, ce qui leur permettait de voir au-dessus des herbes hautes et de libérer les mains. Peu à peu, au cours de plusieurs millions d'années, ces grands singes évoluèrent et devinrent des Hominidés. Ils avaient un cerveau plus gros, une marche bipède et des dents ressemblant un peu plus aux nôtres : ce sont les Australopithèques, qui ont vécu entre quatre et un million d'années avant nous.

Un jour, au début des temps, les piliers qui soutenaient le Ciel s'écroulèrent. Les montagnes, les lacs, les rivières, les pierres et les arbres qui se trouvaient au ciel tombèrent alors sur la terre. C'est de cette façon que le monde fut créé. Les premiers humains sortirent de la terre. À cette époque, il n'y avait pas encore de femmes puis il y eut une femme. D'autres vinrent ensuite. Quand une femme voulait un enfant, elle allait le cueillir dans la terre. Il y avait beaucoup de filles dans le sol mais si une femme désirait un garçon elle devait partir très tôt, et aller très loin pour le trouver. ensuite elle lui faisait des vêtements et le ramenait à la maison.

Nüwa (une déesse) voyageait de par le monde. Elle le trouvait riche et beau, mais il n'y avait pas d'êtres humains. Un jour, elle arriva au grand fleuve Jaune. Elle sortit de la rivière des poignées de boue et en fit des petites figurines ; elle modela la tête et les bras à l'image des siens, mais

D'où viennent les humains ?

croyanances

Histoire

Parler de ce qu'on fait en classe.

D'où viennent les humains ?

Croyances

Histoire

enquête
preuves ..

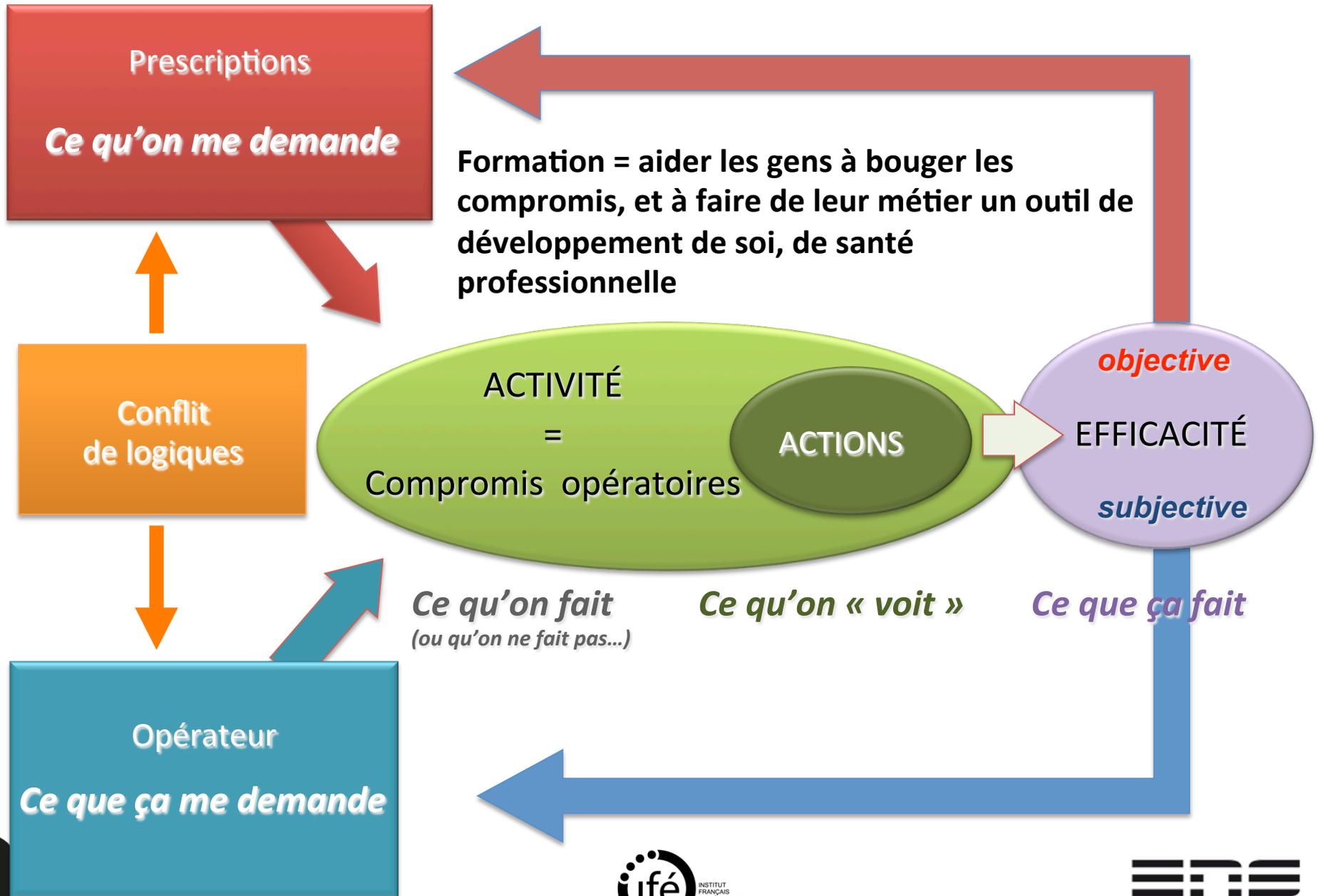
Règles pour le Travail en
classe.

conseil
reves



Une approche par le travail réel

D'après F. Hubault
1996



Soutenir le métier d'enseignant pour favoriser une école qui accueille toutes les cultures pour transmettre à tous une culture scolaire

"Une discipline est donc tout autre chose qu'une masse d'informations qu'il s'agirait d'inculquer aux élèves. C'est un outil de la pensée, une puissance d'interprétation. C'est l'ensemble constitué d'un objet, mais surtout et inséparablement du point de vue sous lequel on interroge cet objet et des méthodes d'investigation adéquates, point de vue et méthodes permettant seuls de produire une intelligibilité au moins partielle de l'objet.

Dans une école qui s'assigne comme objectif de faire accéder tous ses publics à l'intelligence du monde, il va de soi que c'est cet « esprit » des disciplines, c'est leur puissance d'interprétation, qu'il s'agit de rendre accessible aux élèves. »

Jean-Pierre Terrail

Merci de votre attention

stephane.kus@ens-lyon.fr